Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 029-200083178-20261112-2026D142-DE

République Française

Département du FINISTERE

Commune de Plouigneau

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/11/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	26	32

Vote
A l'unanimité
Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 12 Novembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Plouigneau s'est réuni à la salle des mariages, sous la présidence de Madame HUON Joëlle, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit ou de façon dématérialisée aux conseillers municipaux le 05/11/2026. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 05/11/2026.

Présents : Mme HUON Joëlle, Maire, Mmes : COLAS Odette, COLLONGUES Sylvie, COTTY Sandra, CRAS Sandrine, GUYOMARC'H Jeanne, HAMON Julie, LE FOURNIS Fabienne, LE GOFF Brigitte, LE ROLLE-DUMONT Géraldine, LE SCORNET Georgette, LECOURTOIS Anne Marie, MOUILLÉ Sandrine, THOS Kristel, MM : BEGUIVIN Patrick, BOUSSARD Laurent, BUREL Jean-Jacques, BURIENS Michel, DUVAL Daniel, de GUERDAVID Jean-Michel, HÉRÉ Roger, HUON Thierry, JOUAN Yves, LAURENCIN Mathieu, LE ROUX Alain, LEVY Ludovic

Absents ayant donné procuration : Mmes ALLAIS-KERRIEN Fanny à LEVY Ludovic, LE NUZ Isabelle à JOUAN Yves, MM BOUDROT Christophe à THOS Kristel, JEAN Joël à HÉRÉ Roger, SALOMÉ Olivier à HUON Joëlle, SIMON Alain à GUYOMARC'H Jeanne

Absent : M. WESTER Alain

A été nommé(e) secrétaire : M. BOUSSARD Laurent

2026D142 – Création d'un réseau de chaleur urbain sur chaufferie bois - Avenant 2 lot n° 7 " Chauffage / Ventilation / Electricité / Régulation "

Par délibération du 25 septembre 2025, le conseil municipal, après avis favorable du conseil d'exploitation de la régie « réseau de chaleur » et de la commission de la commande publique, avait autorisé le Maire à signer un marché, et les avenants inférieurs à 5 %, pour la création d'un réseau de chaleur urbain sur chaufferie bois, avec la SARL LE BIHAN concernant le lot 7 « Chauffage / Ventilation / Electricité / Régulation » pour un montant de 430.500,00 € HT.

Le conseil d'exploitation de la régie « Réseau de chaleur » a validé le 24 septembre dernier, un avenant d'un montant de 20.046,65 € H.T.

Des travaux supplémentaires doivent être réalisés pour le remplacement de robinets thermostatiques à l'école de Lannelvoëz.

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie « réseau de chaleur »,

Vu l'avis favorable de la commission de la commande publique,

Il est proposé au conseil municipal d'approuver cet avenant n° 2 d'un montant de 4.663,36 € H.T. (5.596,03 € TTC), et d'autoriser le Maire à le signer ainsi que toutes pièces y relatives.

Après en avoir délibéré,
Décision du conseil municipal : Adopté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 029-200083178-20261112-2026D142-DE

En mairie, le 13/11/2026
Le Maire
Joëlle HUON

MAIRIE DE PLOUIGNEAU
29 (Finistère)

Le secrétaire de séance,
M. BOUSSARD Laurent

